



Bordeaux - Montjay la Tour

# villevaudé Magazine

Juillet 2015



# L'actu

## 75<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 )

### Villevaudé se souvient

La date anniversaire de la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie qui marqua la fin de la Seconde Guerre mondiale a été célébrée comme il se doit par la municipalité à l'occasion d'une cérémonie officielle organisée par la FNACA en présence du Maire Pascal Pian, de notre nouveau Conseiller départemental Xavier Vanderbise ainsi que des habitants de notre commune.

Ce devoir de mémoire indispensable auquel nous sommes très attachés a suivi les diverses commémorations du 11 novembre et du 19 mars 1962, cérémonies qui ont eu lieu grâce au concours actif des représentants de la FNACA.



► Cérémonie du 8 mai en présence du Maire, de Xavier Vanderbise et de Mme Bossu

## Bibliothèque )

### Des rangements pratiques

De nouvelles étagères ont été réalisées sur mesure pour les deux salles réservées aux enfants, par l'entreprise villevaudéenne TAM que nous remercions vivement pour ce beau travail. Plus fonctionnels, ces meubles peuvent contenir plus de livres et intègrent des casiers de rangement très pratiques pour les bibliothécaires.



## Mobilier urbain )

### Nouveau look !

Une convention de 9 ans a été signée par la commune avec la société Védiaud, installateur de mobilier urbain publicitaire. Celle-ci se rémunère grâce à la publicité et assure en contrepartie l'installation et la maintenance du matériel.

À noter que des panneaux signalétiques, des plans de ville ainsi que des corbeilles de propreté sont en cours d'installation.

Les abribus ne sont pas oubliés avec six changements de matériel existant et un nouvel emplacement rue Frédéric Levé.

Enfin, 4 radars pédagogiques vont être installés en différents lieux de la commune d'ici la fin de l'été.



## + d'infos

### ÉLECTIONS

Les élections régionales auront lieu le dimanche 6 décembre 2015 pour le 1<sup>er</sup> tour et le dimanche 13 décembre 2015 pour le 2<sup>e</sup> tour. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.



### INFO CAF

Modification du mode d'accueil à Lognes,  
97 boulevard du Segrais



Un accès au ca.fr dans l'espace libre service  
Un accueil sur rendez-vous uniquement

## RAPPELS IMPORTANTS

### • Brûlage

Le brûlage de végétaux ne peut s'effectuer qu'après le lever du jour et l'extinction totale du feu doit avoir lieu avant 19h00. Il ne doit entraîner aucune gêne, aucun danger ou aucune insalubrité pour le voisinage. Le brûlage de tout autres déchets (détritus, déchets ménagers, industriels ou autres) est totalement interdit. (Arrêté municipal numéro 2013-019 du 26 mars 2013).

### • Bruits de voisinage

L'utilisation de matériel de jardinage et de bricolage bruyant est autorisée du lundi au vendredi entre 8h et 12h et entre 13h et 19h30 et les dimanches et jours fériés de 10h à 13h.

Les aboiements intempestifs et répétés des chiens sont interdits de 22h à 7h. (Arrêté du 14 avril 1994).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les arrêtés municipaux sur : [www.villevaude.fr](http://www.villevaude.fr)



# Édito

**Chères Villevaudéennes,  
Chers Villevaudéens,**

Avant toute chose, je souhaite adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des Villevaudéens qui se sont déplacés à l'occasion de la première réunion publique organisée le 29 mai dernier. Ce moment riche d'échanges a permis à mon équipe et moi-même de vous informer sur les projets et actions menés dans l'intérêt de notre commune et pour le bien-être de tous.

Les sujets abordés sont nombreux, tout aussi passionnant les uns que les autres, comme par exemple le réaménagement de la Roseraie, la bourse aux fleurs, la fête de l'école et la traditionnelle brocante du mois de Juin, qui cette année était placée sous le signe de la musique.

Mais il existe également des sujets problématiques et préoccupants auxquels nous devons parfois accorder plus d'importance, comme c'est le cas actuellement avec la demande d'exploitation de gypse par PLACOPLATRE anéantissant 22 hectares de bois sans aucune réticence et avec des conditions d'exploitation ne respectant ni l'environnement, ni la sécurité des Villevaudéens.

Face à ce qui fait aujourd'hui notre actualité, j'ai le sentiment que tous ensemble, nous sommes prêts à nous rassembler pour nous battre afin de préserver notre commune et renforcer le lien social qui nous unit.

Alors, ensemble, continuons à partager des moments festifs mais sachons aussi nous mobiliser pour affronter les moments difficiles.

Je compte sur vous !

**Pascal PIAN**, Votre maire

## SOMMAIRE

### **Interco** ..... 04

- intercommunalité

### **Vie municipale** ..... 05

- Réunion publique
- Réunions de quartiers

### **Environnement** ..... 06

- Parc de la Roseraie
- Fête de la Nature
- Excursion
- Ecuroduc
- Propreté urbaine

### **Vie associative** ..... 09

- Cours d'informatique
- Brocante
- Communiqué FNACA
- Tennis
- Judo

### **Enfance/jeunesse** ..... 11

- Rentrée scolaire 2015/2016
- Service jeunesse
- Kermesse

### **Agenda** ..... 11

**“ Dans la vie,  
il n'y a pas de solutions.  
Il y a des forces en marche :  
il faut les créer  
et les solutions suivent ”**

Antoine de Saint-Exupéry



## Intercommunalité )

# Où en sommes-nous ?

**Afin de vous éclairer et de vous informer au mieux sur le sujet, il paraît nécessaire aujourd'hui de faire un point sur notre positionnement au sein de l'intercommunalité Plaines et Monts de France (CCPMF) car le devenir de notre village est en jeu.**

### PETIT RETOUR EN ARRIÈRE POUR MIEUX COMPRENDRE LA SITUATION ACTUELLE

• **Au 1<sup>er</sup> juin 2013**, la communauté de communes Plaines et Monts France était créée par arrêté préfectoral à la suite de la fusion de trois communautés de communes (CC), CC du Pays de la Goële et du Multien (CCPGM), CC Plaine de France (CCPF) et CC des Portes de la Brie (CC PB) représentant 34 communes pour 70.000 habitants.

• **Au 1<sup>er</sup> juin 2014**, la préfecture rattachait à la CCPMF trois nouvelles communes : Mitry-Mory, Compans et Villeparisis. La CCPMF devenait alors la première intercommunalité de Seine-et-Marne avec 110.000 habitants pour 37 communes.

Après les élections municipales de mars 2014, les élus ont commencé à travailler de concert pour un avenir commun concrétisé par de nombreux projets au service des habitants.

Ainsi, un ambitieux programme de travaux d'assainissement (notamment des travaux de mise aux normes des stations d'épuration et de mise en séparatif, afin de limiter les risques d'inondations) et d'eau potable (optimisation et sécurisation des réseaux) était à l'étude.

Tout comme un important développement des structures d'accueil de la petite enfance avec la construction de 2 micro-crèches, 3 crèches, et la réhabilitation de bâtiments en crèches avec à la clef la création de plus de 170 places contre les 128 existantes, soit à terme près de 300 places, en deux ans.

### UN REDÉCOUPAGE SANS CONCERTATION ET SANS FONDEMENT

Mais, coup de tonnerre, en juillet 2014, tandis que la CCPMF concrétise ses projets, que les élus travaillent

ensemble, toutes sensibilités politiques confondues, pour une offre de services encore plus importante aux habitants, le préfet du Val d'Oise, en plein congés d'été, propose, dans le cadre du regroupement des intercommunalités de la grande couronne (déterminé par la loi MAPTAM), de rattacher 17 communes de la CCPMF à deux communautés d'agglomération (CA) du Val d'Oise (Roissy Porte de France et Val de France) au prétexte de la création d'un «Grand Roissy».

Mais qu'est-ce qu'un «Grand Roissy» sans l'ensemble des intercommunalités autour de l'aéroport, proposé au mépris des élus de la CCPMF car présenté sans aucune concertation ? Les élus ont découvert le projet par la presse, sans aucune étude préalable (notamment financière) et ce, tandis que la CCPMF n'est pas concernée par la loi MAPTAM (son siège n'est pas dans l'aire urbaine de Paris).

Ainsi, et malgré l'unanimité des élus de la CCPMF contre ce projet et avec le soutien des élus de la Seine-et-Marne, la demande de conserver le périmètre de la CCPMF a été rejetée par la Commission Régionale de Coopération Intercommunale le 12 février 2015.

C'est donc sans concertation ni étude d'impact préalable, en méconnaissance totale de toute méthode et

analyse, que l'État a décidé de couper en deux une intercommunalité qu'il déclarait, il y a encore à peine deux ans, comme étant « un périmètre pertinent et correspondant à un bassin de vie identifié » !

Dans le cas où le démantèlement de la CCPMF serait effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2016, cela représenterait une dépense financière supplémentaire considérable et un ralentissement de l'activité économique pour les 37 communes. Pire, les 20 communes (dont Villevaudé) restant sur le carreau devraient faire face à une situation financière plus que critique. Car la CCPMF réduite à 20 communes, sans les plus riches, ne pourrait plus faire face aux dépenses courantes, avec les frais du personnel ne partant pas sur la nouvelle communauté d'agglomérations, l'assainissement qui reviendra aux communes, le ramassage des ordures ménagères et la compétence petite enfance.

Les impôts ne pourront qu'augmenter de façon significative et la remise en place de la Taxe des Ordures Ménagères (taux à 0 pour cette année) sera nécessaire.

**C'est pourquoi vos élus se battent et iront jusqu'au bout de ce qui sera possible pour faire changer d'avis l'État et défendre les intérêts de VILLEVAUDÉ !**



### FUTURE INTERCOMMUNALITE

LEGENDE :

■ Communauté de Communes Plaines et Monts de France  
 ■ Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France  
 ■ Communauté d'Agglomération Val de France

— Projet de découpage présenté par les services de l'Etat (en de la D10)

## Réunion publique )

# Promesse tenue

**Lors de la campagne des municipales de 2014, Pascal Pian avait promis d'organiser une réunion publique tous les ans pour tenir informés les habitants de la commune. Parole tenue avec la 1<sup>ère</sup> réunion publique du mandat qui s'est tenue le vendredi 29 mai dernier.**

► Le Maire Pascal Pian lors de la réunion publique du 29 mai



Devant une centaine d'habitants, le Maire et les adjoints ont évoqué les projets en cours et les enjeux futurs pour Villevaudé.

Après avoir évoqué les finances et la baisse drastique des dotations de l'État, Pascal Pian a abordé longuement le devenir de Villevaudé au sein de l'intercommunalité (cf article interco).

Sophie Vartanian, Adjointe aux Affaires scolaires et à la Jeunesse, a quant à elle présenté le projet des rythmes scolaires et la mise en place de nouveaux règlements et tarifs pour les services périscolaires.

Le Maire a ensuite évoqué la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), les travaux en cours (rénovation et mise aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite) de l'école et de la Mairie, des trottoirs rue des Petits Prés ainsi que les projets à plus long terme, comme la création de logements sociaux suite aux dispositions de la loi ALUR (loi Duflot).

Sur un sujet plus léger, Catherine Godart, Adjointe aux Affaires sociales et culturelles a communiqué le calendrier des manifestations sur la commune pour recréer du lien social avec les habitants et les associations, sans oublier les Seniors qui pourront à nouveau cette année participer à deux sorties dont la prochaine sera le Cirque du Soleil.

Denis Logghe, Adjoint à la Sécurité, a annoncé la mise en place de 4 radars pédagogiques d'ici la fin de l'été et le renforcement de la vidéo protection avec l'installation de 10 nouvelles caméras sur des sites jugés sensibles.

Stéphane Vartanian, Adjoint à l'Environnement, a informé les habitants du changement de mobilier urbain, de la création d'un parcours de santé dans le bois derrière l'école et de la réouverture du parc de la Roseraie entièrement rénové.

Le Maire a enfin évoqué le sujet attendu par nombre d'habitants : les carrières et leur exploitation par Placoplatre. Sujet qui a soulevé de nombreuses questions et inquiétudes de la part des personnes présentes.

Comme vous avez pu le constater par ailleurs, la mairie se mobilise (tracts, articles de journaux, pétition, manifestation) pour montrer son opposition au projet tel qu'il est présenté actuellement.

**Le Maire souhaite que tous les Villevaudéens se mobilisent pour exiger une exploitation du gypse en souterrain.**

► Réunion de quartier, place de Bordeaux



## + d'infos

## Réunions de quartiers )

# Le dialogue est ouvert

**Avec le printemps et le retour des beaux jours, quatre réunions de quartier ont été programmées par l'équipe municipale pour aller à la rencontre des habitants. Un moment privilégié pour les élus qui ont pu ainsi être à l'écoute des Villevaudéens, dialoguer avec eux et répondre à leurs nombreuses questions.**

**Les principaux sujets de préoccupation de nos administrés concernaient les dépôts sauvages, la vitesse excessive, les problèmes de stationnement (grande Rue et place de Bordeaux notamment) et bien sûr, cette année, les carrières de Placoplatre.**





► Les nouvelles arches



► L'allée principale



► Une grenouille dans la mare...

## Parc de la Roseraie )

C'est tout vert...

**Après plusieurs mois de travaux et d'aménagements, cet écrin de verdure dédié à la nature et à la biodiversité a été inauguré le samedi 6 juin par la municipalité. Le Parc est désormais ouvert à tous.**

C'est en présence de plusieurs personnalités politiques locales, dont le Député Yves Albarello, la Conseillère régionale Claudine Thomas, le Conseiller départemental Xavier Vanderbise et le vice-Président de la CCPMF Julien Proffit, que le Maire de Villevaudé Pascal Pian et les membres de son équipe municipale ont procédé à l'inauguration officielle de ce Parc, rappelant l'historique de ce site dont la vocation est désormais de permettre aux villevaudéens de profiter d'un moment de quiétude dans un espace préservé.

D'une superficie de 6 229 m<sup>2</sup>, le parc est passé de main en main durant les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, avant d'être acquis par la Mairie en 1981. Son dernier propriétaire fut Roger Wybot, connu pour son action pendant la dernière guerre, fondateur et dirigeant de la Direction de la surveillance du territoire jusqu'en 1958. Après quelques travaux d'élagage et de taille, aucune fonction n'avait été trouvée à ce parc. Devant ce constat d'abandon, deux associations, la DDO (de la Dhuis à l'Ourcq) et Villevaudé... demain avaient décidé d'y consacrer chaque année une journée de nettoyage.

Ce parc, composé de buis pour délimiter les allées, d'une mare, d'une

rotonde, de nombreux végétaux et d'une tonnelle de roses, méritait une véritable réhabilitation. L'équipe municipale a ainsi décidé de prendre les choses en main en réaménageant complètement le site pour un coût total de 80 000 € TTC, montant qui comprend les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Désormais les visiteurs pourront apprécier les pelouses fleuries, les plantes aquatiques entourant la pièce d'eau, plus de 450 rosiers, les bancs et le kiosque, autant d'éléments qui font de ce parc un lieu de promenade des plus agréables. C'est également un réservoir de biodiversité avec l'installation de nichoirs, mangeoires, hôtels à insectes et autres gîtes à hérissons qui présentent un intérêt environnemental et pédagogique important.

Les croassements des grenouilles qui peuplent à nouveau la mare ont d'ailleurs joyeusement accompagné la visite de la centaine de visiteurs venus découvrir ce bel espace.

### + d'infos

**L'ouverture au public du parc de la Roseraie se fera dans un premier temps aux heures d'ouverture de la bibliothèque et de l'Espace jeunesse, à savoir :**

- lundi de 10h30 à 12h30
- mercredi de 14h à 19h
- samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h

*Inauguration du parc de la Roseraie en présence du Maire de Villevaudé, Pascal Pian accompagné de Xavier Vanderbise, Conseiller départemental, de Claudine Thomas, Conseillère régionale, de Julien Proffit, vice-Président de la CCPMF et de notre Député, Yves Albarello*



## Fête de la Nature )

# Villevaudé... Demain le dit avec des fleurs !

**L'édition 2015 de la Bourse aux plantes de printemps organisée par l'association Villevaudé... Demain s'est déroulée dans le parc de la Rose-raie réhabilité, le 6 juin dernier.**

La réussite était au rendez-vous de cette manifestation qui a accueilli de nombreux participants qui ont apprécié le principe de cette Bourse aux plantes au cours de laquelle il était possible d'échanger des plants et des graines



► Atelier de nichoirs pour les enfants



« maison » et de profiter des invendus offerts par les Serres Marceaux qui proposaient également à la vente des fleurs de qualité au profit de l'association villevaudéenne.

Pendant que les grands échangeaient dans la bonne humeur conseils, bons plans et graines en tout genre, les petits pouvaient exercer leurs talents de

peintres sur des nichoirs en bois à décorer.

Le prochain rendez-vous de Villevaudé... Demain est fixé au 3 octobre avec une Bourse aux Plantes d'automne. Au programme : distribution gratuite de compost et stand sur les variétés anciennes de pommes animé par les « Croqueurs de Pommes ».

## Excursion )

# Mignonne, allons voir si la rose...

**Le 13 juin dernier, l'association Villevaudé... Demain proposait une escapade pour découvrir le Festival de la Rose à l'Abbaye de Chaalis.**

C'est sous un soleil resplendissant que la délégation villevaudéenne a découvert une explosion de couleurs, de senteurs et de goûts, avec une magnifique Rose-raie à l'apogée de sa floraison, un nombre impressionnant de producteurs et créateurs venus de toute la France et proposant à la vente des rosiers et fleurs d'exception.

Les nombreux visiteurs ne s'y trompent pas, le spectacle est partout y compris près de la sortie, où, dans la grande allée,

les brouettes chargées de rosiers se suivent sans discontinuer, avec une joyeuse bande de scouts pour aider au transport. D'autres stands et ateliers sont à découvrir : parfumeurs, chapeliers, apiculteurs, jardiniers, paysagistes...

À voir et à revoir, sans oublier de goûter au sorbet à la Rose... un délice !



► Sortie à l'Abbaye de Chaalis





## Cours d'informatique )

# Ou comment apprivoiser une souris



► Cours d'informatique pour les adultes



Une nouvelle activité a récemment vu le jour à Villevaudé. Après un sondage réalisé par la Bibliothèque de la Roseraie auprès des Villevaudéens, il a été décidé de proposer des cours d'informatique.

Ainsi, depuis le mois d'avril 2015, ces cours sont prodigués bénévolement par Jérôme Ammouial, habitant de notre commune. Les sessions s'adressent aussi bien aux adultes débutants qu'à ceux qui souhaitent utiliser des logiciels courants tels que Word, Excel, Photoshop ou base de données. Pour ce faire, la

commune met à disposition la salle informatique de l'école Ivan Peyches, le jeudi de 17h à 19h. D'ores et déjà, deux niveaux de cours ont pu être mis en place et en fonction des disponibilités de notre professeur bénévole, de nouveaux cours seront proposés à la rentrée scolaire de septembre.

À noter qu'une participation de 5€ par session de 4 séances est demandée aux participants.

## Brocante )

# 2015 : un cru très « show » !

**Beau succès pour la traditionnelle brocante du Centre Communal d'Action Sociale qui a eu lieu le dimanche 14 juin. Le soleil, le spectacle, les exposants et le public étaient tous au rendez-vous.**

La journée s'annonçait bien pour cette nouvelle édition : les exposants avaient réservé tous les emplacements disponibles et le beau temps était de la partie. De plus, nouveauté cette année, un groupe de jazz faisait son show au milieu des stands. Le groupe « Maman n'veut pas » a ainsi déambulé tout au long de la journée dans la rue du Général-de-Gaulle, proposant des grands standards du jazz New Orléans pour le plus grand plaisir des exposants et des visiteurs.

La buvette du CCAS a vu passer de nombreuses personnes venues étancher leur soif ou leur appétit, en dégustant les fameuses andouillettes, saucisses et merguez de la charcuterie Véron du Pin.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette journée qui, plus qu'une brocante, est devenue un rendez-vous festif et convivial incontournable dans notre commune. À l'année prochaine !

► Le groupe Maman n'veut pas à la brocante



## Communiqué FNACA )

# Vous avez combattu en Algérie, Tunisie, Maroc ?



Rejoignez la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie de Tunisie et Maroc).

De nouvelles dispositions peuvent vous permettre d'obtenir votre titre de reconnaissance, votre Carte d'Ancien Combattant, etc. Les veuves d'anciens combattants ont aussi des droits.

**Pour tout renseignements adressez-vous : au CCAS de la Mairie de Villevaudé au 01 60 26 20 19, ou au Comité de Claye-Souilly : M. Michel COURIVAUD - 15, rue de la Solidarité - 77410 Claye-Souilly - © 01 60 26 01 69**

## Tennis )

### Le long des courts...

**Les Championnats Inter-clubs de Seine-et-Marne 2015 ont donné leur verdict : avec 3 victoires et 2 défaites, le Tennis Club de Villevaudé est maintenu en séries 3 !**

► Court N°1



#### Voici le détail des rencontres :

- Journée 1 : BAILLY TPB VS VILLEVAUDE TC 1 ==> Défaite 3-2
- Journée 2 : VILLEVAUDE TC 1 VS MAREUIL LES MEAUX TC 1 ==> Victoire 4-1
- Journée 3 : DAMPMART TC 1 VS VILLEVAUDE TC 1 ==> Victoire 3-2
- Journée 4 : SAINT-THIBAULT AOST VS VILLEVAUDE TC 1 ==> Victoire 3-2
- Journée 5 : VILLEVAUDE TC 1 VS GERMIGNY AGT 2 ==> Défaite WO

L'an dernier, le court de tennis n°2 avait été nettoyé et restauré par la Mairie en partenariat avec le Tennis Club de Villevaudé.

Au tour du court n°1 de profiter d'une cure de jouvence cette année ! Après un démoussage, un réagréage et une belle couche de peinture, Villevaudé a retrouvé 2 beaux courts de tennis qui, nous l'espérons, inciteront les joueurs petits et grands à venir échanger des balles en s'inscrivant à la rentrée au TCV.

## Judo )

### De beaux résultats

**La Coupe de Judo de printemps Benjamins et Benjamines s'est déroulée le samedi 11 avril dernier au Dojo régional du Mée-sur-Seine, près de Melun.**

Le Judo Club de Villevaudé était représenté par un garçon et une fille qui sont passés Benjamin et Benjamine en Janvier 2015 pour leur 1<sup>ère</sup> année. Il s'agit de Quentin DETEINDRE qui combattait dans la catégorie des - 30 kg et Andréa GRANGE, qui elle, officiait dans la catégorie des - 36 kg. Ces 2 jeunes judokas ont parfaitement représenté leur club de par leurs performances sportive et technique, mais aussi de par leur détermination et leur esprit respectueux envers leurs adversaires. Quentin DETEINDRE s'est ainsi imposé à la 1<sup>ère</sup> place du podium et Andréa GRANGE s'est octroyé une belle 3<sup>e</sup> place. Nous leur adressons toutes nos félicitations pour ce superbe résultat et une pleine réussite dans l'avenir en leur souhaitant encore de nombreux podiums.



► Quentin et Andréa en compagnie de leur professeur Marie

## Rentrée scolaire 2015-2016 )

### Nouveautés !

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les élèves du groupe scolaire Ivan Peychès pourront tous les vendredis, de 13h30 à 16h30 (hors vacances scolaires), participer à différentes activités dans une démarche de sensibilisation aux arts, à la culture et au sport.



Les modalités d'inscription seront identiques aux autres services périscolaires (garderie et étude surveillée).

## Service jeunesse )

Un nouvel animateur vous accueillera dès le mois de septembre au sein de la structure.

En effet, M. Olivier TETARD, diplômé du BAFA depuis 2005 et du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) en 2007, rejoindra la collectivité à la rentrée.

Fort de ses 10 années d'expérience dans l'animation, il assurera également les activités périscolaires le vendredi et

les séances d'EPS à l'école pour accompagner les enseignantes.

### + d'infos

**Les inscriptions à l'espace jeunesse pour la saison 2015-2016 seront à effectuer lors de la journée des associations du 5 septembre prochain**

## Kermesse )

### L'esprit du Moyen-âge s'invite à la fête de l'école

Cette année encore, la kermesse fut une réelle réussite.

Les parents d'élèves, les enseignants et les bénévoles, tous déguisés sur le thème du Moyen-âge, ont permis aux enfants de profiter pleinement des jeux qui leur étaient proposés dans une ambiance musicale et ensoleillée. Pour la plus grande joie de tous, un enclos avait été aménagé pour accueillir des animaux de la ferme.

Autant d'animations qui ont fait le plaisir des enfants, sans oublier la buvette où les familles pouvaient se restaurer.

► De nombreux jeux pour le bonheur des enfants



Mardi  
**01**  
Sept.

**Rentrée des classes**

Samedi  
**05**  
Sept.

**De 14h30 à 18h30 :  
Forum des Associations  
Salle des Merisiers**

Samedi  
**03**  
Oct.

**À 9h :  
Bourse aux plantes d'automne  
Parc de la Roseraie**

Organisée par Villevaudé... Demain Distribution de compost gratuit.

**À 20h :  
Irish Coffee Group  
Salle des Merisiers**  
Concert de musique Irlandaise organisé par la municipalité.  
Entrée : 10€ / - de 18 ans : 5€

### EN VOTRE ABSENCE, METTEZ VOTRE MAISON A L'ABRI DES TENTATIONS!

#### CHECK LIST !

- N'oubliez pas de verrouiller tous : les accès (fenêtres, portes, garage, portails, vérandas...)
- Enfermez tout ce qui pourrait aider des voleurs à entrer :
  - échelles;
  - tables ou chaises de jardin;
  - matériel et outils divers.
- Faites croire que vous êtes là. Mettez un éclairage programmé. Demandez à un voisin de passer :
  - ramasser le courrier;
  - ouvrir et fermer les volets tous les jours;
  - tondre la pelouse;
  - se garer devant chez vous.
- Partez heureux, partez caché! Ne laissez pas de messages évoquant vos dates de vacances sur votre répondeur ou sur un réseau social.
- Vacances, j'oublie tout? Avant de partir, pensez tout de même à couper les arrivées d'eau et de gaz, et à débrancher les appareils électriques et électroniques.
- Pensez à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) qui permet à la Police Municipale de surveiller votre domicile en votre absence.



*Bla Bla Bla*

# FORUM

2015

# ASSOCIATIONS

*Samedi 5 septembre*

**de 14h30 à 18h30**

***Salle des Merisiers***

*rue Adèle Claret*

**Goûter offert aux enfants**

**Nombreuses démonstrations**

**RENSEIGNEMENTS  
EN MAIRIE**

**01 60 26 20 19**